

# CONTRÔLE FISCAL : PRENONS ET LIBÉRONS LA PAROLE !

**Solidaires Finances Publiques a organisé une grande enquête sur les métiers du contrôle fiscal, mission essentielle de la DGFiP, qui a connu et connaît des évolutions tant dans son organisation que dans sa philosophie. Alors que dans cette période, la DG aborde peu l'avenir du réseau contrôle fiscal, laissant les agents et les agentes dans une incertitude lourde quant à leur devenir, nous avons voulu que chacun et chacune puisse exprimer son ressenti. 783 agents et agentes de la sphère du contrôle fiscal ont répondu entièrement à notre enquête. Ce sont majoritairement des collègues de DIRCOFI (31,07%) de brigades départementales (25,59%), de PCE (16,71%), de PCR (11,62%), de DNS (5,61%) et de BCR (4,70%). Ce 4 pages synthétise les retours de ce questionnaire dont le rapport complet sera disponible en septembre.**

### Les missions de contrôle fiscal : un manque de moyens alarmant

La vie au travail des agents et des agentes en charge des missions de contrôle fiscal est marquée par un manque de moyens essentiels à la réalisation de leurs métiers pour 75 % d'entre elles et eux. Les moyens supplémentaires jugés prioritaires sont juridiques, techniques, humains, matériels et de formation professionnelle.

**Juridiques :** les agents et agentes voudraient pouvoir intervenir dans un cadre juridique, moins sujet à interprétations, plus adapté aux schémas de fraudes rencontrés sur le terrain. Sont invoqués la nécessité d'avoir un pouvoir d'investigation et d'enquête élargi, des moyens juridiques adaptés aux enjeux, le pouvoir d'intervenir plus rapidement et d'avoir la possibilité de mieux sanctionner la fraude. Se dégage le sentiment que les contraintes procédurales pèsent de plus en plus sur les agents et les agentes, alors que les contribuables contrôlés bénéficient de dispositions plus favorables. Ce déficit de moyens juridiques est perçu comme un manque de volonté politique à lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

**Techniques :** de manière générale les répondants et répondantes rapportent un manque de soutien technique de la part de leur hiérarchie et de l'administration. Ils et elles demandent des ressources permettant d'enrichir et de mutualiser leurs connaissances comme des analyses fiscales de dossiers pertinents, des guides de procédures, des fiches techniques, des notes claires et synthétiques sur la législation et la jurisprudence, voir des journées d'étude ou des groupes de travail sur certaines matières fiscales.

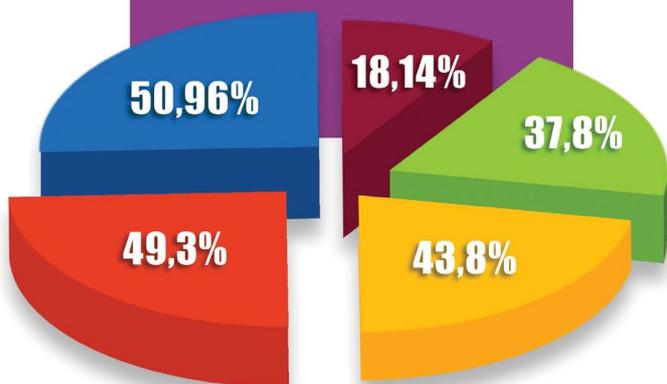
**Humains :** la baisse drastique des moyens humains, et en particulier sur la mission contrôle fiscal, qui n'apparaît plus aux yeux des collègues comme une mission sanctuarisée entraîne une surcharge de travail et une plus forte individualisation. Les collègues regrettent la casse de la chaîne de travail et de manière plus générale la suppression des emplois sur l'ensemble de cette chaîne, des services de gestion

Estimes-tu que tu as les moyens nécessaires à l'exercice de tes missions ?

OUI  
24,27%

NON  
75,73%

## Quels sont les moyens supplémentaires que tu estimes prioritaires ?



« Pour cette question, les enquêtés devaient classer de 1 à 5 les moyens supplémentaires estimés prioritaires. Ce graphique reprend le total des réponses 1 et 2 pour chaque moyen. »

- des moyens juridiques
- du soutien technique
- des moyens humains
- des moyens matériels
- de la formation professionnelle

avec le dépôt des déclarations aux services de recouvrement en passant par la phase contentieuse. Ils et elles pointent un fort besoin de mutualisation au sein de leur service (entre collègues d'une même brigade) mais aussi avec l'ensemble des autres services (réseau DGFiP, et hors réseau voir au niveau international)

**Matériels :** les enquêtés rapportent des problèmes de logiciels et d'applications informatiques défaillantes. Les applications du contrôle fiscal ne sont pas fiables, pas toujours ou trop tardivement mises à jour et pas accessibles tout le temps. Les ordinateurs sont trop lents, trop lourds, trop grands, trop vieux et le matériel périphérique fait défaut : clé 4g, scanners portables, téléphones portables,...

**Formation :** Les collègues ayant répondu au questionnaire regrettent une formation initiale en deçà des enjeux, une prise de poste trop rapide et une formation continue souvent inexistante et/ou insuffisante alors qu'il est indispensable de se former, de se perfectionner sur des thématiques fiscales spécifiques, sur des logiciels du contrôle fiscal ou tout simplement sur les lois de finances.

De l'insuffisance des moyens alloués à la mission contrôle fiscal (moyens juridiques, humains, techniques et de formation), il ressort un affaiblissement du sens donné à la mission. Les répondants et répondantes déplorent une activité quotidienne gouvernée par les statistiques et les objectifs, au détriment de l'exercice des missions et la perte d'une autonomie nécessaire à la réalisation des travaux. Une approche basée davantage sur la qualité que sur la quantité est souhaitée. En revanche, malgré les difficultés énoncées, le lien des collègues à l'exercice de leurs missions de contrôle fiscal demeure important : 85,06 % des répondants et répondantes portent beaucoup

d'intérêt à leurs missions. Il est toutefois à noter que, si 54,66 % estime avoir beaucoup de motivation dans l'exercice de leurs missions, près d'un quart se sent peu utile.

Ces différents manques de moyens ont aussi un impact direct sur le temps et la charge de travail qui a grandement augmenté ces dernières années.

## Loi ESSOC

Pour 81,45 % des répondants et répondantes, la loi Essoc alourdit les procédures sans instaurer plus de confiance avec l'entreprise. La surcharge de travail résulte d'objectifs en augmentation, d'un alourdissement des procédures lié aux nombreux contrôles formels demandés pouvant s'avérer redondants (et de fait inutiles), d'une obligation de justification constante, exponentielle, voire très pointilleuse. C'est donc un cadre de défiance vis à vis des vérificateurs et des vérificatrices qui est dénoncé, « tout le monde ouvre le parapluie à tous les niveaux, afin de se justifier ». Les répondants et répondantes mettent également en avant une plus grande restriction des problématiques contrôlées. Ces freins dans les investigations sont concomitants à un affaiblissement de la mission contrôle fiscal. Les agents et les agentes ont le sentiment d'avoir de plus en plus de devoirs et obligations quand les contribuables ont de plus en plus de droits : notamment avec la possibilité de se prévaloir des positions prises par l'administration à l'issue du contrôle sur les points rehaussés mais aussi sur ceux examinés sans avoir donné lieu à rectifi-

cation, ou possibilité de solliciter une prise de position du service lors de la vérification sur tout point couvert par l'avis de vérification. Ces éléments engendrent une perte de sens dans les missions et ce changement de paradigme dans le métier de vérificatrices et vérificateurs s'accompagne d'une hausse des risques psycho-sociaux.

## Des conditions de travail qui se dégradent rapidement

La détérioration des conditions de travail revient très souvent dans les différentes réponses. Les collègues ayant répondu constatent une augmentation de la charge de travail (à 78,93 %), des objectifs assignés (à 67,56 %), et du cadencement (à 65,26 %). La dégradation des conditions de travail a, notamment, des répercussions sur la possibilité de mettre à jour ses connaissances fiscales, d'en acquérir de nouvelles et de s'approprier les nouveaux outils. C'est ce que dénonce cette enquêtée: « La charge de travail est telle qu'il est de plus en plus difficile de maintenir une veille fiscale constante et régulière. Je suis intéressée par des formations, mais j'hésite à m'y inscrire, par crainte de me mettre en retard sur mon travail, mes objectifs.»

Par ailleurs, il ressort de l'analyse des réponses au questionnaire un problème récurrent de stress. 64,37 % des répondants et répondantes éprouvent régulièrement du stress au travail (dont 27,59 % très souvent). Ils et elles sont 46,1 % à admettre que le

travail empiète sur leur vie personnelle. Le sentiment d'échec est aussi très présent : 30,77 % des enquêtés le vivent régulièrement, 55,04 % parfois. Il appartient à l'administration de cesser de minimiser les risques psycho-sociaux et de les prendre réellement en charge, et aux agents de les dénoncer avec constance et fermeté. Ils et elles disposent de plusieurs outils : le Duerp, les fiches de signalement auprès du CHSCT, alerter le médecin de prévention... et bien sûr ne pas rester seul-e-s et en parler aux militants et militantes de Solidaires Finances Publiques.

## Le sombre avenir des missions du contrôle fiscal

De manière générale, les enquêtés sont très pessimistes sur l'avenir des missions de contrôle fiscal qu'ils et elles jugent très majoritairement sombre, inquiétant, incertain, en danger : « Je suis très inquiet pour mon métier de vérificateur que j'aime tant », « Y'a t il un avenir ? On a beau faire au mieux, essayer de défendre l'intérêt général...le gouvernement veut nous abattre ». Ce changement de paradigme, initié par une volonté politique de privilégier le monde de l'entreprise et des investisseurs, formalisé en partie dans la loi Essoc, laisse un goût amer aux agents et agentes. Ils et elles ont désormais le sentiment que la pensée dominante vise à les cantonner à une mission d'audition.

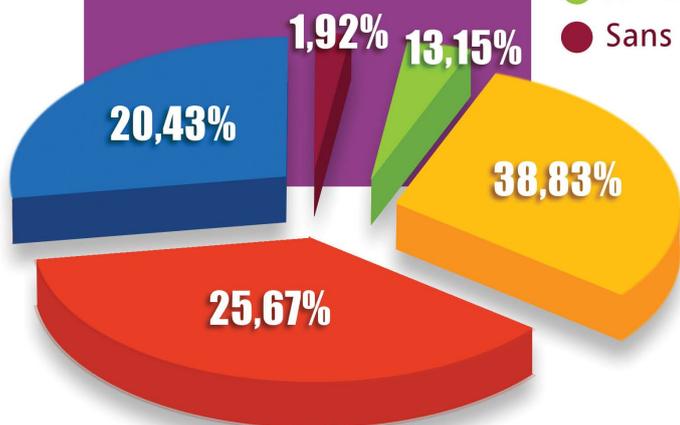
Il ressort de cette enquête, que toutes et tous demeurent attachés aux 3 strates du contrôle fiscal (départemental, régional et national), les externalisations et le transfert au privé d'une partie des missions inquiètent. L'automatisation à outrance, la totale dématérialisation et plus généralement le remplacement de l'humain par le tout-numérique et l'intelligence artificielle alarment. Les missions de programmation sont pour le moment les plus impactées, comme le précise ce répondant : « Le data-mining rend la programmation totalement débile et démotive les agents qui n'ont plus le temps de trouver des dossiers intéressants et stimulants. C'est la mort de la programmation humaine. » La crainte de la mise en place de contrôles totalement dématérialisés aussi bien en termes de procédures que d'échanges de pièces



- Très souvent
- Régulièrement
- Parfois
- Jamais
- Sans réponse

**Dans le cadre de tes missions de contrôle fiscal est-ce qu'il t'est arrivé de ressentir que le travail empiète sur ta vie personnelle :**

- Très souvent
- Régulièrement
- Parfois
- Jamais
- Sans réponse



est émise, avec un appauvrissement des liens entre le ou la vérificatrice et le ou la dirigeante de l'entreprise, et des liens humains plus généralement : « Il faut redonner une place prépondérante au contrôle fiscal, et placer l'humain au centre de la réflexion ».

### **Reprendre la main pour un contrôle fiscal de qualité !**

Si les résultats de cette enquête sur le contrôle fiscal renforcent ce que Solidaires Finances publiques dénonce depuis longtemps, il est plus que nécessaire que les agents et les agentes en charges des opérations de contrôle fiscal à la DGFiP soient entendus. Et ce n'est pas la parodie de concertation démocratique baptisée « remue-ménage » qui le permettra !

Depuis de nombreuses années, Solidaires Finances publiques exige, outre l'arrêt des suppressions d'emplois, des moyens humains, juridiques et matériels renforcés pour lutter efficacement contre une fraude estimée entre 80 et 100 milliards d'euros. S'il est indispensable de renforcer les effectifs de la DGFiP, de les doter d'outils juridiques efficaces pour lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale au niveau national, il est tout aussi impératif d'œuvrer au niveau européen et international à la mise en place d'une politique volontariste en matière de fiscalité. Plus que jamais redonner sa noblesse à une mission aussi essentielle que la mission de contrôle fiscal est primordial. Contrepartie du système déclaratif, la mission de contrôle est essentielle et la confiance ne doit pas exclure le contrôle.

Face aux résultats de cette enquête et à cet état des lieux inquiétant, Solidaires Finances Publiques se sent à la fois conforté dans ses analyses et légitime à revendiquer des moyens pour défendre les missions du contrôle fiscal et les agents qui les exercent. L'analyse des résultats de cette enquête nous amènera au cours des prochaines semaines et prochains mois à enrichir nos propositions pour un autre contrôle fiscal, plus équitable, plus juste, et réalisé dans un vrai respect des conditions de travail des agents et des agentes.



**TA VOIX, NOTRE FORCE!**

